



## Conditions d'utilisation de l'interface

*Valables à partir du 1<sup>er</sup> Décembre 2014*

<b>1. Définitions</b>	<b>4</b>
<b>2. Introduction</b>	<b>5</b>
2.1. Validité	5
2.2. Conclusion du contrat	5
2.3. Mandataire	5
<b>3. Objet du contrat</b>	<b>6</b>
<b>4. Droits et obligations du partenaire</b>	<b>6</b>
4.1. Droit d'utilisation	6
4.2. Accès	6
4.3. Implémentation et réception	6
4.4. Utilisation admissible de l'interface	6
4.5. Utilisations non admises	7
4.6. Sécurité des données	8
4.6.1 <i>Mesures techniques et administratives</i>	8
4.6.2 <i>Intégrité des données</i>	8
4.6.3 <i>Limitation et garantie de l'accès aux informations</i>	8
4.7. Obligation de communiquer tout dérangement ou panne dans l'utilisation de l'interface	8
<b>5. Droits et obligations de ricardo.ch</b>	<b>9</b>
5.1. Octroi du droit d'utilisation de l'interface	9
5.2. Formation	9
5.3. Mesures	9
5.4. Modifications/adaptations	9
<b>6. Droits de propriété intellectuelle</b>	<b>9</b>
<b>7. Garantie en raison des défauts de la chose</b>	<b>10</b>
<b>8. Garantie en cas d'éviction</b>	<b>10</b>
<b>9. Responsabilité</b>	<b>10</b>

9.1. Responsabilité de ricardo.ch.....	10
9.2. Responsabilité respective du partenaire et du vendeur.....	11
<b>10. Durée du contrat et résiliation</b> .....	<b>11</b>
10.1. Durée du contrat .....	11
10.2. Résiliation.....	12
10.2.1 Résiliation ordinaire.....	12
10.2.2 Résiliation extraordinaire, avec effet immédiat .....	12
10.2.3 Conséquences de la résiliation .....	12
<b>11. Protection des données</b> .....	<b>12</b>
<b>12. Obligation de garder le secret</b> .....	<b>13</b>
<b>13. Peine conventionnelle</b> .....	<b>13</b>
<b>14. Validité après la fin du contrat</b> .....	<b>13</b>
<b>15. Dispositions finales</b> .....	<b>14</b>
15.1. Langues .....	14
15.2. Pas de société simple .....	14
15.3. Transfert de droits et d'obligations à des tiers .....	14
15.4. Modification de ces conditions d'utilisation .....	14
15.5. Exhaustivité du contrat et forme écrite.....	14
15.6. Clause de sauvegarde .....	14
15.7. Droit applicable et for .....	15

## 1. Définitions

---

Les termes figurant dans les **CG** et dans la déclaration de protection des données sont également applicables aux présentes conditions d'utilisation. De plus, les termes utilisés ci-après sont définis comme suit (ci-dessous en caractères **gras**):

<b>CG</b>	Les <b>CG</b> sont les <a href="#">Conditions générales de ricardo.ch SA</a> ainsi que le <a href="#">règlement des frais</a> applicable en lien avec ces conditions, la <a href="#">déclaration de protection des données</a> et la <a href="#">liste des interdictions</a> , ainsi que d'autres règlements éventuellement applicables se fondant sur l'application des Conditions générales, y inclus les présentes conditions d'utilisation de l'interface.
<b>Interface</b>	L' <b>interface</b> technique proposée par ricardo.ch (y inclus le plug-in, par ex.) pour l'accès à la banque de données des <b>plateformes</b> <a href="http://www.ricardo.ch">www.ricardo.ch</a> et <a href="http://www.autoricardo.ch">www.autoricardo.ch</a> .
<b>Application</b>	Sous le terme <b>application</b> sont désignés les services proposés par ricardo.ch, qui peuvent être utilisés par le <b>partenaire</b> au moyen de l'accès via l' <b>interface</b> et selon les présentes conditions d'utilisation.
<b>Calls</b>	<b>Calls</b> désigne les appels de l' <b>interface</b> .
<b>Données</b>	On entend par <b>données</b> des informations relatives aux <b>membres</b> et aux transactions que ricardo.ch enregistre spécialement aux fins de transaction dans sa banque de données affectée à un service, et qui sont accessibles au <b>partenaire</b> . Dans les données figurent également des données personnelles.
<b>Documentation</b>	La <b>documentation</b> mentionnée sous <a href="https://ws.ricardo.ch/RicardoApi/documentation/index.aspx">https://ws.ricardo.ch/RicardoApi/documentation/index.aspx</a> pour l' <b>interface</b> .
<b>Mandataire</b>	Est réputée <b>mandataire</b> toute personne physique ou morale à qui ricardo.ch n'a pas accordé par contrat l'utilisation de l' <b>interface</b> , mais qui a été mandatée par le <b>partenaire</b> , comme par ex. un prestataire de services ou un programmeur. Sont également considérées comme <b>mandataires</b> des entreprises liées avec le <b>partenaire</b> .
<b>Tiers</b>	Est réputée <b>tiers</b> toute personne physique ou morale, qui n'est pas autorisée à utiliser l' <b>interface</b> parce que, respectivement, elle n'a pas approuvé les présentes conditions d'utilisation auprès de ricardo.ch, ni n'a été mandatée par un partenaire.
<b>Informations</b>	Les <b>informations</b> sont des <b>données, informations confidentielles</b> et <b>autres informations</b> .
<b>Fournisseur de services</b>	Le ou les <b>fournisseurs de services</b> met/mettent à disposition des <b>vendeurs</b> , aux fins de décharger leurs <b>applications</b> , un niveau supplémentaire dans une structure logicielle plus complexe, qui simplifie les mécanismes d'accès – via <b>interface</b> – aux <b>plateformes</b> de <b>ricardo.ch</b> . Le <b>fournisseur de services</b> est un membre et partenaire contractuel de ricardo.ch. Envers le vendeur, son rapport se fonde sur le chiffre 2.3 des présentes conditions d'utilisation.

<b>Membre</b>	Un <b>membre</b> est une personne physique ou morale selon chif. 1.4.1 des Conditions générales.
<b>Partenaire</b>	Le <b>partenaire</b> est un <b>membre</b> , qui intervient i) en qualité de <b>vendeur</b> et qui a l'intention de vendre des marchandises au moyen d'une connexion à l' <b>interface</b> via la <b>plateforme</b> ou un ii) <b>fournisseur de services</b> .
<b>Plateforme(s)</b>	Sous le terme de <b>plateforme(s)</b> , on entend les sites en ligne exploités en Suisse par ricardo.ch sous <a href="http://www.ricardo.ch">www.ricardo.ch</a> et <a href="http://www.autoricardo.ch">www.autoricardo.ch</a> .
<b>Autres contenus</b>	Les <b>autres contenus</b> sont diverses informations et contenus auxquels ricardo.ch donne accès sur sa <b>plateforme</b> et qui ne représentent pas des <b>données</b> .
<b>Vendeur</b>	Le <b>vendeur</b> est un <b>membre</b> qui utilise l' <b>interface</b> par sa propre connexion ou via un <b>fournisseur de services</b> .
<b>Informations confidentielles</b>	Sont en particulier réputées <b>informations confidentielles</b> de ricardo.ch les <b>données</b> , jetons, mots de passe, <b>documentations</b> , informations sur les produits, know-how, <b>interfaces</b> , code source, etc., qui sont portés à la connaissance du <b>partenaire</b> , peu importe via quel média ou <b>interface</b> ou de quelque autre manière directe ou indirecte, et qui ne sont pas publics ou qui sont désignés comme confidentiels.

## 2. Introduction

---

### 2.1. Validité

---

Ces conditions d'utilisation, les **CG** et la **documentation** règlent les droits et obligations entre ricardo.ch SA, General-Guisan-Strasse 8, case postale 4636, 6304 Zoug, Suisse (ci-après «ricardo.ch») et le **partenaire** pour l'utilisation de l'(des)**interface(s)** menant aux **plateformes**.

D'éventuelles conditions générales du **partenaire** en rapport avec l'utilisation de l'**interface** sont formellement exclues. En cas de contradictions entre les présentes conditions d'utilisation de l'interface et les **CG**, celles-ci prévalent sur les **CG**.

### 2.2. Conclusion du contrat

---

Le contrat entre ricardo.ch et le **partenaire** portant sur l'utilisation de l'(des) **interface(s)** est exclusivement conclu par voie électronique sur le site web [www.ricardo.ch](http://www.ricardo.ch). Le **partenaire** doit à cet effet s'enregistrer en tant que **membre** selon chif. 2 des Conditions générales et à titre de **partenaire** sous <http://www.ricardo.ch/interface/fr-ch/application.aspx>, et approuver ces conditions d'utilisation.

### 2.3. Mandataire

---

Si pour la mise en œuvre technique de l'intégration de l'**interface**, un partenaire a recours aux services d'un **mandataire**, celui-ci agit exclusivement, envers ricardo.ch, au nom et sur mandat du **partenaire**.

Le **vendeur** peut utiliser les services standardisés de **fournisseurs de services**. En ce qui concerne des transactions particulières de vendeurs, le **fournisseur de services** agit en tant que **mandataire** du **vendeur**. Ceci est également valable lors que des services du **fournisseur de services** et/ou du **mandataire** ont été placés par ricardo.ch (comme, par ex., l'extension Magento). Le **fournisseur de services** est tenu de faire savoir au **vendeur** jusqu'où va le mandat confié en ce qui concerne l'autorisation du **fournisseur de services** (par ex. pas d'accès aux données de base).

Le **partenaire** s'engage à donner connaissance des conditions d'utilisation au **mandataire** et à les lui imposer. Le **fournisseur de services**, qui conclut en son nom le contrat avec ricardo.ch, est tenu de porter à la connaissance du **vendeur** les présentes conditions d'utilisation.

## 3. Objet du contrat

---

ricardo.ch met à disposition du **partenaire** une **interface** selon la **documentation** relative à l'échange électronique des données avec les **plateformes**. L'**interface** permet d'échanger aisément, à l'extérieur du firewall de ricardo.ch, des **informations** avec le **partenaire**.

Les présentes conditions d'utilisation règlent l'accès, l'utilisation, la restitution et l'enregistrement des **informations** déterminantes pour les transactions, qui – au moyen de l'**interface** – parviennent au **partenaire** depuis les **plateformes** et les banques de données qui en sont à la base, ainsi que la portée de l'utilisation de l'**interface**. Les **fournisseurs de services** sont légèrement restreints dans leurs moyens d'utiliser les **plateformes** de ricardo.ch.

## 4. Droits et obligations du partenaire

---

### 4.1. Droit d'utilisation

---

Le **partenaire** obtient un droit non exclusif, gratuit, limité à la durée du contrat, non susceptible de faire l'objet d'une sous-licence, intransmissible et accordé sous réserve des présentes dispositions, à l'accès et à l'utilisation de l'**interface** mise à disposition par ricardo.ch. L'étendue technique des possibilités actuelles d'utilisation de l'**interface** ressort de la **documentation** technique.

### 4.2. Accès

---

L'accès à l'**interface**, resp. l'authentification se fait au moyen du jeton. Le **vendeur** doit faire générer auprès de ricardo.ch le jeton via la partnership-key et le login ricardo.ch (nom d'utilisateur + mot de passe). Si le mot de passe change ou si le jeton est périmé, il faut générer un nouveau jeton.

### 4.3. Implémentation et réception

---

Après réception du jeton, l'accès du **partenaire** à l'environnement beta est libéré. Si le test de l'environnement beta s'achève avec succès, ricardo.ch connecte le **partenaire** à l'environnement de production.

Autant que possible, ricardo.ch offre un soutien au **partenaire** en ce qui concerne l'implémentation (cf. chif. 5.2).

### 4.4. Utilisation admissible de l'interface

---

Le **partenaire** peut uniquement utiliser l'**interface** pour l'échange de données avec les **plateformes** selon les dispositions des présentes conditions d'utilisation et de la **documentation** de ricardo.ch.

## 4.5. Utilisations non admises

---

N'est pas admise en particulier, sans que ceci ne constitue pour autant une liste exhaustive, l'utilisation de l'**interface**, aux fins

- qu'un **vendeur** ait plus de 5000 (cinq mille) **appels** par jour ou qu'un **fournisseur de services** ait plus de 100'000 (cent mille) **appels** par jour;
- de procéder via ricardo.ch à des consultations non autorisées d'informations ou à des modifications d'**informations** qui ne sont pas nécessaires à une publication;
- de divulguer des **informations** qui ne pourraient pas l'être par ricardo.ch ou de les publier d'une manière non conforme aux modalités prévues à cet effet par les Conditions générales. Ceci concerne notamment des statistiques à propos de l'utilisation de la **plateforme** en général et par certains **membres** ou catégories de **membres**, des **informations** sur des insertions élargies, le nombre ou le volume des ventes via la **plateforme**, des **informations** sur la performance de la **plateforme** et/ou de l'**interface** et sur des prix de vente moyens pour certaines ou toutes les catégories de ventes, ainsi que sur des connexions à toute sorte de moteurs de comparaison des prix;
- de permettre à un **fournisseur de services**, à un **mandataire** et/ou à un **tiers** l'accès à l'**interface**, dans la mesure où ceux-ci n'ont pas notifié à ricardo.ch leur acceptation des présentes conditions d'utilisation;
- d'exercer le commerce d'adresses ou de faire n'importe quelle publicité – hors de la **plateforme** – à l'attention de **membres**;
- de procéder à la transmission de communications offensantes ou nuisibles aux **membres** de ricardo.ch (spams, menaces, etc.) ;
- impliquant un risque de porter atteinte à la réputation de ricardo.ch;
- remplissant les conditions d'une infraction pénale (par ex. escroquerie, contrefaçons de marchandises, etc.);
- d'acquérir des informations au moyen de technologies visant à télécharger globalement les **informations** à partir des **plateformes** et des banques de données y afférentes, en particulier (sans que cela ne constitue une liste exhaustive) au moyen de scripts, crawlers, spiders ou autres mécanismes manuels ou automatiques, devices et/ou logiciels, et d'utiliser ces informations pour de propres activités commerciales qui n'ont pas pour objet la vente via les **plateformes**; ou
- représentant d'une quelconque autre façon une violation des présentes conditions d'utilisation de l'interface et/ou des **CG**.

## 4.6. Sécurité des données

---

### 4.6.1 Mesures techniques et administratives

Le **partenaire** est notamment tenu de veiller à ce que, i) ses systèmes de traitement des données, **applications** et **données**, qui sont accessibles via l'**interface** soient suffisamment protégés contre des accès non autorisés de **tiers** (éventuellement aussi via les systèmes de ricardo.ch), ii) et qu'aucune attaque ou information malveillante ne puisse avoir lieu de la part de ces tiers (par ex. programmes malveillants et virus) sur la **plateforme**, l'**application**, contre des **données** et des **informations confidentielles** de ricardo.ch; pour assurer cette protection, le partenaire prend toutes les dispositions en son pouvoir pour garantir la sécurité des **informations** qui lui parviennent en rapport avec ces conditions d'utilisation, et ce au moyen de mesures appropriées au plan technique et organisationnel correspondant à l'état le plus récent de la technique.

### 4.6.2 Intégrité des données

Dans la mesure où pour les buts contractuels de l'utilisation de l'**interface**, une divulgation de **données** et/ou de **tous autres contenus** intervient, celle-ci doit se faire, du point de vue du contenu, de la même façon que cela se produirait directement sur la **plateforme**. A l'inverse, le **partenaire** garantit que des **données** transmises à ricardo.ch moyennant utilisation de l'**interface** le seront sous une forme inchangée, autrement dit exactement comme elles lui ont été remises ou fournies par le **membre** ou saisies par le système.

### 4.6.3 Limitation et garantie de l'accès aux informations

Le **partenaire** prend en outre les mesures appropriées pour que les seuls collaborateurs à obtenir accès aux **données** via l'**interface** soient ceux qui en ont besoin pour leur activité au sein de l'organisation du **partenaire** et dans les limites de l'utilisation autorisée de l'**interface**.

Le **partenaire** s'engage à conserver de façon sûre les données d'accès en particulier (login de richardo.ch, partnership-key et jetons). Aucun mot de passe trivial ne peut être choisi pour le login de ricardo.ch. Le login de ricardo.ch ne peut être transmis ni divulgué au **fournisseur de services**, ni au **mandataire**, ni à des **tiers**.

## 4.7. Obligation de communiquer tout dérangement ou panne dans l'utilisation de l'interface

---

Pour tout dysfonctionnement de l'**interface** et/ou de la **plateforme**, le **partenaire** communiquera ceci sans délai à ricardo.ch, sous indication des circonstances précises du dysfonctionnement et/ou de l'attaque et des effets concrets ainsi que des causes possibles, et il prendra les mesures nécessaires et adéquates pour supprimer le dysfonctionnement. Ceci concerne notamment des limitations sensibles du transfert des données, tout comme les problèmes techniques rencontrés lors de transactions et dans toutes autres fonctionnalités sur la **plateforme**, ou des dysfonctionnements de quelque autre nature, ainsi que lorsqu'il est suspecté que les **applications** IT du **partenaire** aient été piratées par des **tiers** ou infectées par des programmes malveillants, virus ou autres. Pour la communication, le **partenaire** aura recours à des collaborateurs qualifiés.

## 5. Droits et obligations de ricardo.ch

---

### 5.1. Octroi du droit d'utilisation de l'interface

---

ricardo.ch accorde au **partenaire** un droit d'utilisation selon chiffre 4.1. de l'accès à l'**interface** mise à disposition par ricardo.ch, interface qui permet l'accès aux **plateformes** et aux banques de données se trouvant en arrière-plan, ce dans le cadre des dispositions précisées sous chif. 4.1 ci-avant.

ricardo.ch se réserve le droit de proposer à l'avenir contre rémunération l'utilisation de l'**interface** au **partenaire**.

### 5.2. Formation

---

Si le **partenaire** le désire, ricardo.ch apportera son soutien au **partenaire** autant que faire se peut en ce qui concerne l'utilisation de l'**interface** et des **données** et contenus libérés (formation sur le produit et/ou conseil ramp-up). Etendue et coûts d'une telle formation seront convenus séparément et par écrit.

### 5.3. Mesures

---

En cas de suspicion d'une utilisation non autorisée (chif. 4.5) ou de toute autre utilisation contraire au contrat (par ex. violation des **CG** de ricardo.ch) par le **partenaire** ou ses **mandataires**, ricardo.ch peut restreindre à tout moment, en tout ou partie, sans indication de motifs ni préavis, l'accès à l'**interface**, à la **plateforme** ainsi qu'à la banque de données en arrière-plan et ne plus admettre le **partenaire** en tant que **membre**.

ricardo.ch peut attirer de façon appropriée l'attention du **partenaire** sur l'interruption. Des mesures selon chif. 10.2 demeurent réservées.

### 5.4. Modifications/adaptations

---

ricardo.ch peut modifier en tout temps la forme et la structure des **informations** sur la **plateforme** ainsi que l'**interface** et son mode de fonctionnement et les adapter à de nouvelles conditions. ricardo.ch informera le **partenaire** au préalable et à temps sur les modifications qui le concernent, et ce de manière appropriée. Le **partenaire** a la responsabilité de procéder à temps et à ses frais aux adaptations nécessitées par les modifications précitées. Si le **partenaire** n'est pas d'accord avec les modifications entreprises par ricardo.ch, il peut résilier le présent contrat sans délai, le jour de l'entrée en vigueur des modifications. ricardo.ch signalera ce droit au **partenaire** en lui annonçant les modifications. Le **partenaire** ne bénéficie pas de droits allant au-delà de la résiliation sans délai.

## 6. Droits de propriété intellectuelle

---

Les droits d'auteur et la propriété de l'**interface**, des **plateformes** et de la banque de données de ricardo.ch demeurent acquis à ricardo.ch. Le **partenaire** peut utiliser l'**interface** conformément au droit d'utilisation qui lui a été accordé. D'autres droits, en particulier celui d'utiliser des droits d'auteur portant sur l'**interface** ou sur la banque de données elle-même ne lui sont pas conférés par là. Le **partenaire** ne peut notamment pas reproduire l'**interface** ni la rendre publiquement accessible, ni l'utiliser de quelque autre manière hors du but du contrat, à des fins commerciales ou non. Un droit à la cession du code source de l'**interface** n'existe pas.

Dans la mesure où le **partenaire** obtient via l'**interface** l'accès aux **informations** de ricardo.ch, un droit d'utiliser les droits d'auteur portant sur ces **données** et sur **tous autres contenus** n'est accordé que dans la mesure nécessaire à l'exécution du présent contrat.

L'octroi de ce droit est limité à la présentation sous forme digitale en Suisse. L'octroi de ce droit s'éteint automatiquement avec la fin du présent contrat selon chif. 10 de ces conditions d'utilisation. Le droit d'utilisation exclut expressément la publication sous forme imprimée (de quelque nature que ce soit) ainsi que dans d'autres médias hors du réseau Internet.

Le **partenaire** n'est autorisé à une reproduction des **données** et d'**autres contenus** que dans le but d'une présentation en bonne et due forme des contenus dans son **application**. Un traitement des contenus ne peut avoir lieu que dans le but d'une présentation en bonne et due forme des contenus (voir notamment chif. 4.5). Une modification de contenu, la traduction de celui-ci ou d'autres traitements plus poussés des **données** et/ou de tous **autres contenus**, ou encore la réunion ou l'affichage commun avec les **données** et les contenus du **vendeur**, du **fournisseur de services**, de ses **mandataires** et/ou d'autres **tiers** ne sont pas autorisés.

## 7. Garantie en raison des défauts de la chose

---

ricardo.ch met à disposition l'**interface** telle quelle («as is») et n'assure aucune garantie, notamment pas (mais l'énumération qui suit n'est pas exhaustive) pour les cas suivants: i) dysfonctionnements de l'**interface**, qui ne peuvent être totalement exclus malgré toute l'attention voulue, ii) disponibilité ininterrompue de l'**interface**, des **plateformes** et des banques de données en arrière-plan, iii) absence d'erreurs et l'intégrité des données des résultats ainsi obtenus et/ou iv) défauts de l'**interface** imputables à des circonstances dont ricardo.ch n'a pas à répondre.

En cas d'entretien et de maintenances de l'**interface** en particulier et/ou des **plateformes**, ricardo.ch a le droit de limiter ou d'interrompre totalement la disponibilité de l'**interface**. Le cas échéant, ricardo.ch informe dans toute la mesure du possible et à temps le **partenaire** de la disponibilité restreinte.

Si lors de l'utilisation de l'**interface**, des défauts apparaissent, il incombe au **partenaire** de porter immédiatement réclamation, de manière appropriée et qualifiée, à propos des défauts, sans quoi le partenaire sera déchu de tous les droits éventuels en prestation de garantie.

## 8. Garantie en cas d'éviction

---

Face à des prétentions émises par des **tiers** ou des **membres**, le **partenaire** garantit de réparer intégralement tout dommage pouvant en résulter pour ricardo.ch.

ricardo.ch garantit dans le cadre de ce contrat que toutes les **informations** et tous les ouvrages protégés par les droits d'auteur et mis à disposition par ses soins lui appartiennent ou que ricardo.ch a le droit de les utiliser et de céder ce droit au **partenaire**.

## 9. Responsabilité

---

### 9.1. Responsabilité de ricardo.ch

---

ricardo.ch répond des dommages causés intentionnellement ou par négligence grave. ricardo.ch, ses collaborateurs, ses organes et auxiliaires ne répondent aucunement de tout autre dommage, à quelque titre juridique que ce soit, dans la mesure où la loi permet cette exclusion de responsabilité. Ceci vaut en particulier pour des dommages et perturbations de la prestation:

- a) qui sont causés ou co-causés par le fait que le **partenaire** et/ou son **mandataire** ne respectent pas les conditions des présentes conditions d'utilisation de l'interface, des **CG** et/ou d'autres parties intégrantes du contrat ou omettent de prendre les dispositions techniquement nécessaires entrant dans leur sphère d'influence;

- b) qui sont causés par suite de privations de l'utilisation, d'interruptions d'exploitation, pannes de courant, perturbations telles que des attaques par déni de service et autres attaques de hackers, sabotage, terrorisme, vandalisme et variations de performance, etc. en rapport avec des réseaux de télécommunication et/ou le réseau Internet et/ou en lien avec des programme installés par le **partenaire** et/ou son mandataire pour l'utilisation d'Internet, ou qui sont la conséquence de tout autre événement de force majeure;
- a) pour lesquels il s'agit de dommages indirects, directs ou consécutifs tels que la perte de gain, des économies non réalisées ou des prétentions émises par le **partenaire**, son **mandataire** ou par des **tiers**.

Une éventuelle obligation d'indemnisation de ricardo.ch, de ses collaborateurs, organes et auxiliaires est, dans la mesure où la loi l'autorise et indépendamment du titre juridique, limitée en tout cas à un montant maximum de 1'000.00 francs par événement dommageable et par an.

D'éventuels dommages doivent être annoncés immédiatement à ricardo.ch. Si le **partenaire** ne remplit pas dans ce délai son obligation d'annonce, il est déchu de son droit à réparation.

Au demeurant s'appliquent les dispositions selon chif. 11 f. des Conditions générales.

## 9.2. Responsabilité respective du partenaire et du vendeur

---

Le **partenaire** répond en fonction des dispositions légales en vigueur.

Le **vendeur** est, en particulier, responsable exclusivement du transfert des **données** et des **informations confidentielles** entre son infrastructure IT et l'**interface** mise à disposition par ricardo.ch, et il répond des dommages qui en résultent.

Le **partenaire** répond des **mandataires** auxquels il a recours et d'éventuels autres auxiliaires.

Le **vendeur** met tout en œuvre, indépendamment d'une faute, pour que les **données** qu'il a récoltées et qu'il transmet à ricardo.ch via l'**interface** soient transmises sous une forme inchangée, autrement dit de la façon dont elles ont été remises par le vendeur et/ou l'acheteur et/ou ont été enregistrées par le système, et pour qu'elles ne causent aucun dommage aux systèmes IT de ricardo.ch.

Le **partenaire** libère ricardo.ch de tous dommages et prétentions émanant de son **mandataire** et/ou de **tiers** qui les font valoir contre ricardo.ch en rapport avec les services proposés par le **partenaire**. Ceci inclut des dépenses internes de ricardo.ch ainsi que les frais de défense (y compris honoraires d'avocat et frais de justice) et les coûts d'encaissement.

Le **fournisseur de services** répond dans la mesure du chif. 9.2 envers ricardo.ch, et en particulier du fait qu'il i) est dûment mandaté envers le **vendeur** et qu'il utilise le jeton dans la mesure indiquée par le **vendeur** et ii) utilise le jeton pour les **vendeurs** qui sont connectés par son intermédiaire.

## 10. Durée du contrat et résiliation

---

### 10.1. Durée du contrat

---

Le contrat prend effet avec la confirmation adressée au **partenaire** selon chif. 2.2 et prend fin avec sa résiliation.

## 10.2. Résiliation

---

### 10.2.1 Résiliation ordinaire

Le contrat peut être résilié par les parties (ricardo.ch, **partenaire**) sous forme écrite, moyennant respect d'un délai d'un mois, toujours pour la fin du mois.

### 10.2.2 Résiliation extraordinaire, avec effet immédiat

Le droit à une résiliation avec effet immédiat pour justes motifs demeure entier. Il y a pour ricardo.ch justes motifs permettant la résiliation immédiate du contrat lorsque, en particulier:

- le **partenaire** et/ou son **mandataire** contreviennent aux présentes conditions d'utilisation;
- le **partenaire** n'est plus **membre** des **plateformes**;
- le **partenaire** et/ou un **mandataire** violent le droit applicable;
- le **partenaire** a été radié du registre du commerce par suite de faillite ou de liquidation; ou
- l'**interface** n'est plus utilisée par le **partenaire**.

### 10.2.3 Conséquences de la résiliation

Des transactions non encore réglées, en cours, qui vont au-delà du terme du contrat, seront menées à bonne fin. Le **partenaire** est tenu de mettre à disposition de ricardo.ch l'**interface** et toutes les **données** et contenus nécessaires à l'exécution des transactions et d'éventuelles autres obligations envers des **membres**.

A l'exception du cas des transactions non encore réglées et en cours, tout droit du **partenaire** d'utiliser l'**interface** s'éteint automatiquement avec la fin du contrat qui en est à la base. Après la fin de ce contrat, le **partenaire** doit immédiatement cesser d'utiliser l'**interface** et effacer toutes les **informations** qu'il a obtenues par l'utilisation de l'**interface** ou qui sont liées d'une autre façon à l'utilisation de la **plateforme** et qu'il a enregistrées par devers lui, ce dans la mesure où ces données ne sont plus nécessaires à l'exécution de transactions non encore réglées et en cours, ou dans la mesure où un autre mode de procéder a été formellement convenu par écrit avec ricardo.ch. Le **partenaire** confirme par écrit à ricardo.ch avoir effacé ces données.

ricardo.ch est autorisée, après la cessation du contrat, à mettre fin à la possibilité d'utilisation par des mesures techniques appropriées, sans avoir à attirer spécialement l'attention à ce sujet.

Si ricardo.ch devait autoriser l'utilisation même après la fin du contrat, ceci intervient à bien plaisir et jusqu'à nouvel ordre, sans que ceci ne permette d'en déduire une volonté de la part de ricardo.ch. de s'engager dans un rapport juridique. En particulier, le **partenaire** ne peut tirer aucun droit à la continuation de l'utilisation.

## 11. Protection des données

---

ricardo.ch traite des **informations** et **données** en conformité avec sa [déclaration de protection des données](#).

ricardo.ch est légalement tenue de requérir, lors de la divulgation de données personnelles dans un pays récepteur à l'étranger, non doté d'une législation adéquate pour la protection des données personnelles, des garanties suffisantes en la matière, en particulier par contrat, qui assurent une protection appropriée des données personnelles à l'étranger. Le **partenaire** dont le siège est hors de Suisse et de l'UE atteste formellement par l'acceptation des présentes conditions d'utilisation avoir pris connaissance, compris et accepter en tant que partie intégrantes de ces **conditions d'utilisation** les clauses contractuelles standard de l'Union européenne pour la transmission de **données** personnelles à des [sous-traitants dans un pays tiers](#).

Si le **partenaire** devient détenteur des données, il doit respecter les dispositions de la protection des données selon le droit suisse.

Le **partenaire** s'engage à observer le droit suisse de la protection des données et, en particulier, à traiter avec soin les **informations** rendues accessibles via l'**interface**, et à les utiliser exclusivement dans le but prévu par le contrat. A défaut d'accord contraire passé par écrit, une divulgation de **données** et toute autre transmission ne peuvent avoir lieu que dans la mesure où ceci aurait aussi lieu directement sur les **plateformes**.

L'utilisation de l'**interface** ne confère **au partenaire** aucun droit de propriété sur les **données**. Toute collecte et enregistrement de **données** personnelles qui ne sont pas nécessaires à l'offre du **partenaire** sont spécialement interdits aussi selon le droit applicable en matière de protection des données. Une utilisation ou transmission de **données** personnelles à des fins de publicité adressée à des **tiers** est en tout cas prohibée, à moins que le **partenaire** n'ait obtenu l'accord du **membre**.

Les **membres** de ricardo.ch ont en tout temps le droit d'exiger également de la part du **partenaire** des informations sur les **données** enregistrées par ricardo.ch au sujet de leur personne, de l'origine des **données**, des destinataires et sur le but du traitement des **données**, ainsi que la correction ou l'effacement de leurs **données**.

## 12. Obligation de garder le secret

---

Le **partenaire** a l'obligation de traiter en toute confidentialité et, en particulier, de ne pas exploiter plus avant à des fins commerciales toutes les **informations** de ricardo.ch qu'il a obtenues dans le cadre de ce contrat. Font exception à cette obligation les **informations** de notoriété générale ou accessibles au public, ou celles qui, sans intervention du **partenaire**, ont été portées à la connaissance générale ou rendues accessibles au public de manière légale.

Le **partenaire** doit garantir que l'accès aux **informations confidentielles** est limité aux collaborateurs qui ont besoin des **informations** pour réaliser le but de cette convention. Le **partenaire** imposera aux collaborateurs qui, en vertu de leur activité, peuvent accéder à des **informations confidentielles** de ce contrat, une obligation de garder le secret qui, du point de vue du contenu, est équivalente aux présentes conditions d'utilisation. Le **vendeur** ne peut communiquer des **informations confidentielles** ni aux **mandataires**, ni aux **fournisseurs de services**. Cette obligation de garder le secret est également à prescrire pour la période suivant la fin des relations de travail en question.

## 13. Peine conventionnelle

---

En cas de violation des dispositions régissant la protection des données (chif. 11), l'obligation de garder le secret (chif. 12) et/ou des droits de propriété intellectuelle (chif. 6), le **partenaire** doit une peine conventionnelle, qui ne le libère nullement d'éventuelles prétentions en réparation du dommage, de CHF 10'000.-- (dix mille francs suisses), qui est immédiatement exigible. L'exercice de prétentions en dommages-intérêts par ricardo.ch envers le **partenaire** demeure expressément réservé.

## 14. Validité après la fin du contrat

---

Les dispositions sur les droits de propriété intellectuelle (chif. 6), sur la protection des données (chif. 11), sur l'obligation de garder le secret (chif. 12) et sur la peine conventionnelle (chif. 13) perdurent au-delà de la durée du présent contrat.

## 15. Dispositions finales

---

### 15.1. Langues

---

Si les présentes conditions d'utilisation font l'objet d'une traduction en une autre langue, la version allemande est réputée version originale et elle seule fait foi. Ces conditions d'utilisation sont en tout temps prêtes au téléchargement et à l'impression dans leur version en vigueur, sur le site web de ricardo.ch.

### 15.2. Pas de société simple

---

La collaboration des parties ne fonde pas une société simple, ni une joint-venture ni un autre statut juridique similaire.

### 15.3. Transfert de droits et d'obligations à des tiers

---

ricardo.ch a le droit de céder à un **tiers** ce contrat avec tous les droits et obligations y afférents. Le **partenaire** ne peut céder les droits et obligations découlant du présent contrat sans l'accord de ricardo.ch, sauf à une entreprise liée au partenaire.

### 15.4. Modification de ces conditions d'utilisation

---

ricardo.ch se réserve le droit d'apporter en tout temps des modifications à ces conditions d'utilisation et de publier la version en vigueur sur [www.ricardo.ch](http://www.ricardo.ch). La publication faite sur le site web [www.ricardo.ch/interface](http://www.ricardo.ch/interface) vaut prise de connaissance des modifications par le **partenaire**. Lors de la publication, ricardo.ch signale la possibilité de contestation. Si le **partenaire** et/ou le **fournisseur de services** utilise ensuite l'**interface** sans les contester, les conditions d'utilisation modifiées sont réputées acceptées.

### 15.5. Exhaustivité du contrat et forme écrite

---

Les présentes conditions d'utilisation de l'interface, les **CG** et les autres dispositions y relatives applicables représentent au moment de l'entrée en vigueur la totalité de l'accord exclusif entre les parties au sujet de l'objet du contrat et remplacent tous les accords ou contrats passés avant la conclusion du contrat. Des modifications apportées à ce contrat exigent, à l'exception du chif. 15.4, la forme écrite entre les parties.

### 15.6. Clause de sauvegarde

---

Si certaines dispositions des présentes conditions d'utilisation de l'interface devaient être totalement ou partiellement nulles/ou sans effet, la validité et/ou l'effet de toutes les autres dispositions ou de parties de telles dispositions n'en sont pas touchés. Les dispositions nulles et/ou sans effet seront remplacées par des dispositions qui se rapprochent le plus au plan économique, avec effet juridiquement valide, de l'esprit et du but des dispositions non valables et/ou sans effet. Il en va de même pour d'éventuelles lacunes dans la réglementation.

## 15.7. Droit applicable et for

---

Tous les litiges naissant entre ricardo.ch et le **partenaire** et découlant des présentes conditions d'utilisation de l'interface sont soumis au droit suisse, à l'exclusion du droit suisse régissant les conflits de loi (LDIP) et de la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).

Sont exclusivement compétents pour trancher tous les litiges découlant de ce contrat ou en lien avec lui, peu importe à quel titre juridique, les tribunaux ordinaires du canton de Zoug, Suisse. ricardo.ch peut intenter des actions contre le **partenaire** devant d'autres fors prévus par le droit applicable. Demeurent réservés des fors impératifs dérogeant aux présentes dispositions en la matière.